

Décembre 2013

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Commune de
PIENNES

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Document conforme à celui annexé
à l'arrêté municipal du 06/01/2014

PORTANT MISE A JOUR DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Président de l'Espé du Bassin de Landres

Jean-Jacques LEON



Localisation du service :

Place des Ducs de Bar à Nancy
Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Tél. : 03 83 91 40 00 - fax : 03 83 28 04 23

Echelle: 1/10 000

Toutes vos correspondances sont à adresser à :

DDT de Meurthe-et-Moselle
Case officielle n° 60025
54035 Nancy cedex

Conception : DDT54 / ADUR / VDT
Sources : @IGN-SCAN25 - Edition 2011
P.V. ETUDE SURBANISME/SERVITUDE/Cartes_Servitudes154425_Piennes2013154425_SUP.WOR
CB / 17 décembre 2013

Servitudes d'utilité publique

I4 - Ligne électrique

Int1 - Cimetière

PM1 - PPR naturel et risques miniers
(Données © DDT 54 - 2012)

PT2 - Protection contre les obstacles

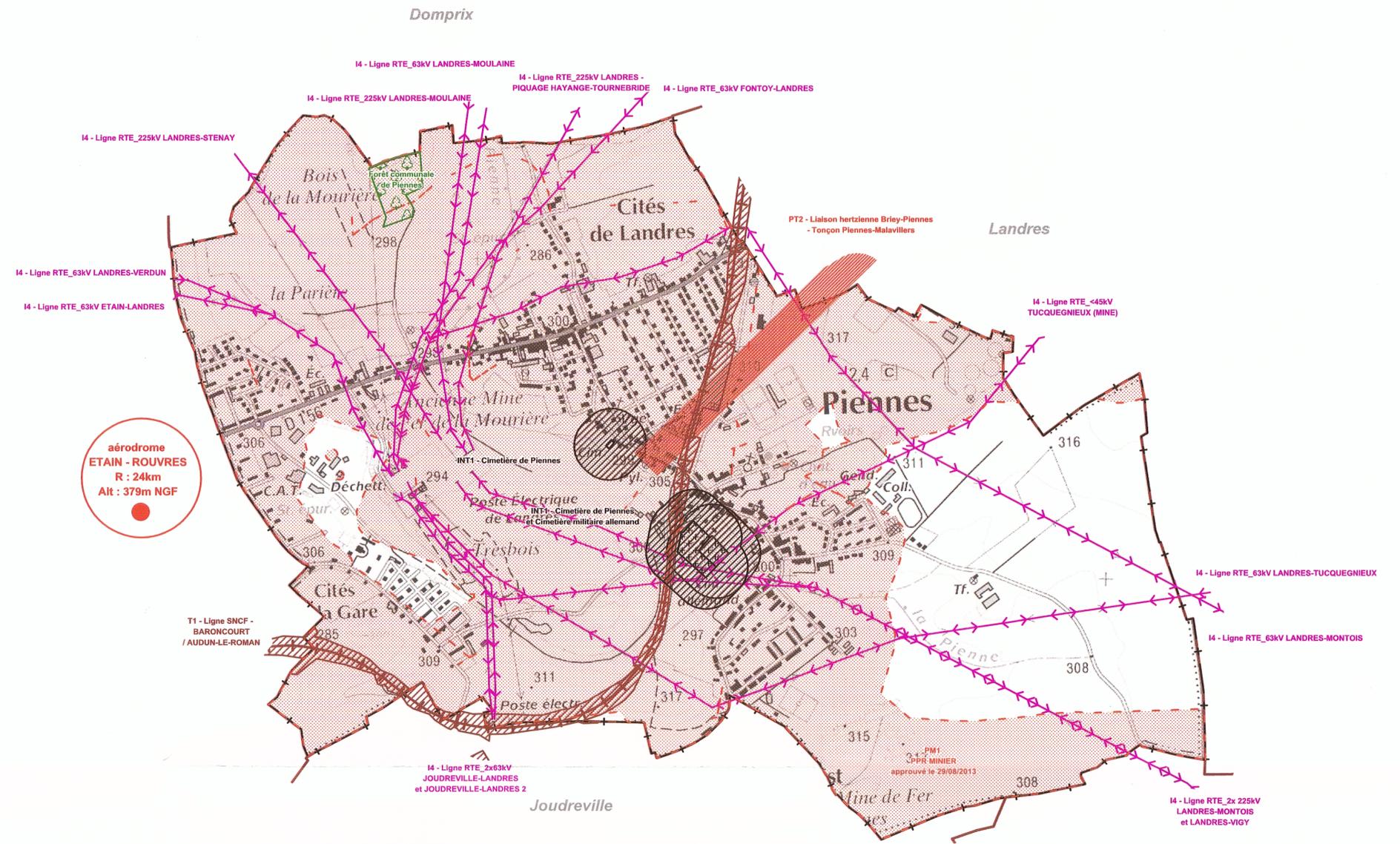
T1 - Voie ferrée

Cote NGF
Rayon des
24 km
T7 - Zone de dégagement aérien - Rayon des 24 km
(Données © DDT 54 - 2012)

Pour information :

Forêts soumises au régime forestier
(Donnée © ONF 2012)

Limite communale



Carte réalisée par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la mission qui incombe au Préfet au titre de l'article L.121-2 du code de l'urbanisme.

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires.
- Compte tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.

Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration